



# DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BALBIGNY (LOIRE)

SEANCE DU 19/11/2012

DATE DE LA CONVOCATION : 12/11 /2012  
DATE D'AFFICHAGE : 12/11 /2012

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS	EN EXERCICE	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION
23	22	17

L'an deux mille douze, le dix neuf novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc REGNY, Maire.

**PRESENTS :** MRS. REGNY Jean Marc, JONINON Pierre, DELORME Jean, Mme BECARD Éliane, M. PARDON Daniel, GRANGE André, Mme CUSSIERE Marie Claude, MRS FRECON Pierre-Louis, ARTAUD Alain, Mmes FONTVIEILLE Françoise, PALMIER Sandrine, DUFOUR Françoise, M. LYON Christophe, Mmes LYONNET Joëlle, MICHEL Sandrine, Mrs. DACHEUX Eric, DUPIN Gilles.

**ABSENTS :** M. THOMAS André avec excuse, M. BACCONIN Stéphane avec pouvoir donné à M. REGNY, M. GINOT Marc avec pouvoir donné à Mme BECARD, Mme BOSCO Blandine avec pouvoir donné à Mme MICHEL, M. GALICHET Éric.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M. LYON Christophe

Mr le maire ouvre la séance du conseil municipal à 20h30 et fait procéder à l'approbation du procès verbal du conseil précédent : Vote 18 Pour, 4 Abstentions  
Secrétaire de séance : Monsieur LYON

## 1) Compte rendu des commissions :

a) Commission scolaire : Mme Bécard

### Compte rendu conseil d'école LES RAMBERTES 23 Octobre 2012

Cette année il y a 1 psychologue Mr MALOSSE (RASED)

Mr PONCET (poste E) suit 18 élèves de CP et CM

Nombre d'élèves à ce jour 152 + 4 à venir **156**

CP = 26, CP CI = 23, CE1 CE2 = 25, CE2 CM2= 23 CM1= 26 CM2 =29

Rappel du nombre d'élèves depuis 2007

2007 = 125 - 2008 = **132** - 2009 =133 - 2010 = 144 - 2011 =149 - 2012=156

D'où la question posée par le Directeur et les parents d'élèves : que compte faire la Mairie devant cette augmentation permanente d'élèves à chaque rentrée scolaire, sachant que le seuil d'ouverture d'une classe est à 162.

J'informe que des négociations sont en cours en vue d'un futur agrandissement, des parents proposent également l'achat de la maison PARDON, je précise que pour l'instant le propriétaire n'est pas vendeur, mais à voir pour plus tard peut être.

La question de la cour est remise en avant lorsqu'un agrandissement se fera ...

**Une convention** devra être signée avec **l'école de musique**, les enseignants demandent à pouvoir utiliser la salle en semaine pour des répétitions, ce qui ne devrait pas gêner compte tenu que leur présence sera pendant les heures scolaires.

Une intervention de la Croix rouge pour les CM2 est prévue, thème alimentation : mieux manger mieux vivre et risques accidents domestiques.

Prévoir une subvention en 2013 comme nous l'avons fait en 2012 lors de l'attribution des subventions.

Prévoir également 200 € pour les petits déjeuners qui concerneront 36 élèves (il y aura aussi 100 ou 200 € pour les Petites Rambertes, la question viendra pour le conseil d'école du 26/10) Soit un total de 400 €

Une demande de subvention **EXCEPTIONNELLE** risque d'être demandée pour la visite du château de Montrond les Bains et La Bâtie d'Urfé, si toutefois il y a une suite donnée à ce projet, le Directeur attend d'avoir l'ensemble des devis.

Dans le cadre de ces divers transports, la question est revenue sur le tapis, d'une négociation par la COM/COM avec les différents Sté de cars, regroupant plusieurs communes, faire un sondage des besoins auprès des communes, afin d'obtenir des tarifs de groupe pour l'année ! il est rappelé, que les élèves, sont privés de piscine, alors que la discipline est dans les programmes scolaires, les sorties théâtre etc etc...

Pour info Mr BASTIN, signale qu'une sortie théâtre à ROANNE a été faite, les élèves étaient absolument enchantés, **coût 1400 €**.....Il a fallu 3 cars.

La question est posée à savoir si la Municipalité a prévue une visite afin que les familles puissent voir le restaurant communal, plusieurs personnes estiment que ceci serait intéressant. Question à voir.

Plusieurs personnes, y compris les enseignants s'offusquent sur le fait que les élèves de la garderie soient dans les couloirs, et demandent que pendant l'hiver une solution soit trouvée car il **FAIT TRES FROID** dans les couloirs, je leur ai demandé de me rassurer en me confirmant qu'il ne gelait pas dans les couloirs !

Les enseignants proposent 2 autres solutions :

Local du RASED mais nous savons que des travaux importants seraient à effectuer et pas très facile pour la surveillance, ou l'utilisation de ce qui était la 6eme classe ( à voir).

Rappelons que la garderie est de 7 H30 à 8H35 et 2 agents de la commune assurent cette garderie.

Des personnes demandent à ce que la garderie du soir soit au-delà de 18 H , car il n'est pas toujours facile aux parents qui travaillent d'être à l'heure (il y a même une famille qui est venue à 19 H de là est venue la question, qui doit on appeler à la Mairie pour assurer la relève après 18 H , j'ai quand même cru bon de recadrer un peu les choses, en rappelant qu'il me semblait que les parents eux-mêmes devaient être mis en avant dans ce genre de problème, et que la Municipalité ne pouvait pas être sollicitée pour tous les problèmes rencontrés sur la commune.

Certains proposent, et trouveraient tout à fait normal que la garderie au-delà de 18H soit **payante**, sachant que nous sommes parmi les rares communes à ne pas faire payer la garderie, Il est demandé qu'une enquête soit faite dans chaque classe, afin de savoir combien de personnes pourraient être intéressées  **moyennant finance** bien sur !! la mairie devrait établir un questionnaire qui serait remis à chaque élève).

Cette question devra être débattue.....

### **Les ordinateurs :**

Une personne demande avec insistance quand allons nous fournir les 2 nouveaux ordinateurs qui étaient prévus, (on me demande de donner des dates) question posée 3 fois ...j'ai cru bon de préciser que je ne pouvais pas dire si ce serait dans 8 J ou 15 mais avant la fin de l'année scolaire (dialogue un peu tendu).....

Mr BASTIN précise qu'il y en a 1 HS, mais le DGS est informé.

Mr BASTIN demande qui assurera la maintenance après le départ du DGS, j'ai précisé qu'effectivement ce ne sera plus le DGS qui viendra lorsque la prise est débranchée, et que ce sera un service payant de maintenance qui interviendra.

Achat à prévoir rapidement à la demande des enseignants : **1 poste radio avec lecteur de CD et prise USB**

### **Questions diverses :**

Ne peut on pas intervenir auprès des chauffeurs qui se garent sur le parking vers l'espace lumière entre 12H et 13H45 pour aller déjeuner, ce qui gêne les parents qui conduisent les enfants pour la rentrée de 13H30.

Au cours de cette présentation des discussions s'ouvrent sur différents points.

Nécessité d'ouverture d'une nouvelle classe , dans quels délais , où ??? A savoir que le seuil d'ouverture de classe est de 162 élèves et que l'effectif, en constante évolution depuis 2007, est à ce jour de 256 élèves.

Le conseil municipal se positionne contre une demande des parents d'élèves d'étendre la garderie au delà de 18 heures.

La commission scolaire s'est également opposée à la mise en place d'une garderie payante.

Concernant le stationnement des poids lourds rue Claude Pilaud une demande sera faite à la société Lactalys afin d'utiliser leur parking.

Un passage de la commission de sécurité est à prévoir pour les différentes écoles.

b) Commission Technique : Mr Delorme

Monsieur Delorme informe les membres du conseil municipal sur l'état d'avancement des travaux dans les bâtiments communaux et sur les projets à venir.

COMMISSION BATIMENTS

Présents / DGS P.JONINON A.DELORME G.DUPIN E.BECARD

Excusés : S.BACCONIN M.GINOT A.THOMAS

**Salle polyvalente :**

Le SIEL fait une étude thermique afin de déterminer le meilleur compromis contre la déperdition de chaleur par la toiture.

Quel type d'isolation à prévoir, épaisseur, et quel type de couverture à envisager.

Mr CATELAN établi un devis de 8052 € HT pour poncer et vitrifier les planchers soit 424 M2 à 19 € le M2.

**Ecole de musique :**

Le SIEL établi des préconisations pour l'isolation, calcul de déperdition d'énergie afin de déterminer la puissance de la pompe à chaleur qu'il faudrait.

**MAISON GIRAUD :**

Après travaux ces locaux seraient proposés à AFR, des devis vont être demandés aux entreprises pour remise en état.

Infiltration d'eau par la toiture, suite à ce problème, l'entreprise LAMBERT est venue constater les dégâts, établi un devis de remise en état soit 6479 € HT pour refaire en partie la toiture soit 9 M x 8.50, il faudra prévoir également le lot zinguerie que nous pourrions faire nous même.

Ces travaux seraient à prévoir dans l'enveloppe cantonale, sachant que pour 30000 € de devis nous pourrions obtenir 7000 €. Il est suggéré de mettre des radiateurs en céramique, plus performants.

Concernant la bonne gestion de la consommation de nos diverses salles, l'idée est de mettre les bâtiments en télégestion, pour cela il faut qu'il y ait Internet dans les locaux.

**EGLISE :**

Nous allons fabriquer des grilles de protection amovibles pour protéger les vitraux, et il faut nettoyer une partie de la toiture recouverte de mousse, nous profiterons des nacelles pour faire ce travail.

**Locaux BOGGY :**

Pierre JONINON va voir Mr BOGGY, lui expliquant que nous ne pouvons pas acheter dans l'immédiat, mais lui demander son autorisation afin que nous puissions commencer à faire travailler des architectes pour une prochaine construction, afin de gagner du temps.

Nous prévoyons de contacter 3 archi :

Me PASCALE, Mr RIVOLLIER, et Me Sylvie LABROSSE ( prévoyons une enveloppe de 5000 € pour les 2 candidats qui ne seraient pas retenus).

**MISE EN PLACE D'un C C O S ( contrat communal simplifié)**

Mr Régny propose qu'une délibération soit adoptée pour l'inscription au C.O.C.S (contrat communal simplifié) des travaux de la crèche, de la salle polyvalente et de l'agrandissement de l'école pour un montant de 1 150 000 euros. Adopté à l'unanimité.

Le choix des architectes pour le projet d'agrandissement de l'école ainsi que les modalités d'indemnisations sont soumis à délibérations. **Approuvées à l'unanimité.**

Mise en réserve au PLU des garages face à la crèche.

Bâtiment Socréa : Remplacement de la chaudière pour la somme de 10500 euros HT

Restaurant scolaire : Achat d'un four et d'une table en inox

Chapiteaux détériorés lors de la fête patronale. Le cout de la remise en état de ces chapiteaux est de 5000 euros non couvert par les assurances.

Local des assistantes sociales : Les travaux sont terminés.

Mr Dupin signale un problème de linteau trop bas sur une porte du local des donneurs de sang. Ce problème doit être corrigé et ce linteau porté à une hauteur identique aux autres.

Commission fleurissement : Mr Pardon

Monsieur Pardon présente au conseil municipal les différents points évoqués lors de la commission fleurissement.

Possibilité pour la commune de se présenter en 2013 pour l'attribution de la première fleur . Cette candidature nécessite des travaux supplémentaires ainsi que la réalisation d'un dossier conséquent. Des arbres sont à changer à proximité du tennis.

Une demande de subvention sera faite auprès de la communauté de communes pour l'aménagement du rond point en direction de Feurs.

La commission propose pour 2013 le remplacement de la tondeuse , l'achat d un véhicule électrique ainsi que d'une douzaine de poubelles.

Commission Voirie : Mr Joninon

Mr Joninon présente aux membres du conseil municipal les points évoqués lors de la commission et précise qu'une nouvelle réunion sera nécessaires en raison des énormes travaux de voirie restant à faire.

Chemin des Terres Noires : sera évoqué lors de la prochaine réunion

La Signière : Quels accès pour le nouveau lotissement

Valencieux : Nécessité d'ouverture d'un chemin de desserte

Carrefour rue du nord, rue de l'industrie : Présentation d une possibilité d'aménagement.

Jean Claude Rhodamel : la voirie sera constitué de deux voies bordées par un trottoir d'un coté et d'une piste cyclable de l autre.

Mr Delorme demande dans quel délai sera coupé le mur du vétérinaire à l'angle de la rue Concillon. Concernant le lotissement Laurier, Mme Lyonnet indique qu'il est dommage de détruire la haie bocagère .Une demande sera faite auprès du lotisseur afin qu'il la conserve en état.

### **2)Nouveau phasage de la Z.A.C (5 tranches sur 20 ans )**

Des demandes d'explications sont formulées par Mr Dupin .

Des éclaircissements sur ce dossier seront apportés lors du prochain conseil municipal.

### **3)Subvention pour le vélo club Feurs Balbigny**

Mr Grange évoque une demande de subvention exceptionnelle faite par le Vélo Club Feurs Balbigny suite à l'organisation d'un championnat de France sur la commune de Rozier en Donzy. Adoptée à l'unanimité.

### **4)Acquisition de deux défibrillateurs.**

Le conseil municipal est sollicité pour l'achat de deux défibrillateurs supplémentaires qui seraient installés l'un à la salle Concillon l autre sur la place principale de la commune. Acquisition + contrat de maintenance pour les trois appareils pour la somme de 3300 euros HT.

Approuvé à l'unanimité.

Monsieur Lyon demande à ce que la barrière entourant le défibrillateur de la salle polyvalente soit déplacée.

### **5) Questions diverses :**

Bulletin Municipal. Mme Bécard précise qu'en raison d'un rapport court / information très important le bulletin municipal sera réédité uniquement en début d'année.

Madame BECARD signale qu'il conviendrait d'inviter le Maire ou son représentant aux assemblées générales de l'Association Balbignois de Cinéma.

Salle polyvalente : évoquée au cours du conseil

Création d'une salle de sport au collège : Les services du conseil général ont indiqué qu'il n'ont pas de compétence sur les salles de sport.

Acquisition des terrains pour le tourne à gauche : M. JONINON contacte les propriétaires pour faire avancer ce dossier.

Cantine scolaire et produits locaux. Mme Lyonnet évoque la démarche du pays roannais pour des groupements d'achats et que le collège réalise des animations deux fois par an.

Mme Cussiere présente le compte rendu du CCAS.

Concernant la vidéosurveillance Mme Becard précise qu'on attend toujours le compte rendu et l'étude réalisés par la Gendarmerie et précise que la vidéosurveillance est subventionnable. Mr Delorme indique que la commune a été démarchée par un commercial et évoque quelques grilles tarifaires.

La séance est levée par Monsieur Régny à 22h40.